

Charte d'utilisation de la page « Avis »
Site de la commune de Venizy – venizy.fr

L'Utilisateur

La mairie de Venizy (en tant que personne morale)

Sont interdits les usages suivants :

- l'agressivité et les insultes ;
- l'incitation à l'intrusion dans des systèmes protégés sans autorisation ;
- les propos ou conseils visant à faire clairement la promotion d'un parti politique, d'une religion, d'une secte, ou incitant à des pratiques dangereuses pour la santé (régimes, médicaments, drogues, stimulants) ;
- les propos incitant clairement à la consommation d'alcool et de tabac ;
- les commentaires à caractère promotionnel déguisé ;
- l'acharnement – la critique exagérée ;
- l'usurpation d'identité de toute autre personne ou entité ;
- l'ouverture de plusieurs comptes ou identifiants différents dans le but de nuire au service ou de contourner les présentes Conditions.

En outre, l'Utilisateur s'engage :

- à vérifier que ses messages ne sont pas hors sujet et qu'ils sont pertinents, dans le cas contraire l'Utilisateur risque de ne recevoir aucune réponse et de perturber les échanges ;
- à veiller aux éventuelles fautes d'orthographe, de syntaxe et éviter au maximum les mots abrégés, qui ne sont pas compréhensibles par tous ;
- à être sincère dans ses commentaires ;

L'Utilisateur est expressément informé qu'il est seul responsable du contenu des messages qu'il émet, et plus généralement des Contenus partagés sur ce site ainsi que de toute autre action de sa part. Par conséquent, seule la personne ayant renseignée le formulaire d'inscription, assumera la responsabilité tant civile que pénale et le site VENIZY.FR ne saurait être tenu responsable du caractère illégal au regard des lois et réglementations en vigueur des contenus échangés, messages ou autre, dans le cadre de cette page. L'Utilisateur sera donc tenu de garantir le site VENIZY.FR et éventuellement de l'indemniser au titre de toutes réclamations émanant d'un tiers à ce sujet.

Respect des personnes et de leurs droits

Le Contenu partagé par l'Utilisateur doit être conforme à la réglementation, il ne doit pas porter atteinte ou être contraire à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou pouvoir heurter la sensibilité des mineurs.

Le Contenu partagé par l'Utilisateur ne doit pas porter atteinte de quelque manière que ce soit aux droits, à la réputation d'une marque ou d'une personne, à l'image et à la vie privée de toute tierce personne physique ou morale, en ce compris la municipalité de Venizy. Ainsi et par exemple, tout propos dénigrant ou diffamatoire est prohibé.

Le Contenu partagé par l'Utilisateur ne doit pas présenter de caractère pornographique ou pédophile.

Le Contenu partagé par l'Utilisateur ne doit pas porter atteinte à la sécurité ou à l'intégrité d'un Etat ou d'un territoire, quel qu'il soit.

Le Contenu partagé par l'Utilisateur ne doit pas permettre à des tiers de se procurer des logiciels piratés, des numéros de série de logiciels ou tout logiciel pouvant nuire ou porter atteinte, de quelque

manière que ce soit, aux droits ou aux biens des tiers.

Le Contenu partagé par l'Utilisateur ne doit pas porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle de quelque personne physique ou morale que ce soit, en ce compris la mairie de Venizy.

Incitations

Le Contenu partagé par l'Utilisateur ne doit pas inciter à la haine, à la violence, au suicide, au racisme, à l'antisémitisme, à la xénophobie, à l'homophobie, faire l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité.

Le Contenu partagé par l'Utilisateur ne doit pas inciter à commettre un crime, un délit ou un acte de terrorisme.

Le Contenu partagé par l'Utilisateur ne doit pas inciter à la discrimination d'une personne ou d'un groupe de personne en raison de son appartenance à une ethnie, à une religion, à une race, ou du fait de son orientation sexuelle ou de son handicap.

Propriété Intellectuelle / Divers

Il est rappelé qu'en application des dispositions du code de la propriété intellectuelle, une œuvre de l'esprit ne peut pas être reproduite sur Internet sans l'autorisation de l'auteur ou de ses ayants droit. L'Utilisateur s'engage en conséquence à ce que tous les Contenus qu'il poste ne portent pas atteintes à ces droits de propriété intellectuelle.

L'Utilisateur s'engage à ne pas inclure dans ses commentaires et contributions des adresses ou des liens hypertextes renvoyant vers des sites extérieurs qui soient contraires notamment aux lois, règlements et accords en vigueur et qui portent atteinte aux droits des tiers ou qui soient contraires aux présentes Conditions Générales d'Utilisation.

Il est interdit de télécharger, diffuser, envoyer par email ou transmettre tout document nuisible pour les systèmes informatiques de l'hébergeur ou d'autrui, y compris notamment, tout document contenant des virus, ou tout autre code, ver informatique, donnée, fichier ou programme conçu pour endommager le site VENIZY.FR ou y permettre un accès non autorisé susceptible d'entraîner une défaillance, une erreur, un dysfonctionnement ou une altération.

L'Utilisateur devra informer sans délai la mairie de Venizy de toute action en justice, et plus généralement de toute plainte ou litige dont il serait informé et qui serait relatif à des Contenus présents sur cette page.

Identifications et accès

Il est strictement interdit de tenter d'accéder à la page « Avis » de façon non autorisée notamment en utilisant tout système informatique ou réseau connecté au site par «hacking», en exploitant le mot de passe, appropriation d'un autre compte que le sien, utilisation du nom d'une autre personne, mot de passe ou toutes autres informations obtenues par un moyen illégal. Il est également interdit d'utiliser des robots, ou tout autre dispositif automatique, de copie de contenu.

L'Utilisateur s'interdit de permettre l'accès à cette page à tout tiers, en ce compris d'autres Utilisateurs, notamment en communiquant ses codes d'accès. Il s'engage à veiller à ce que ses codes d'accès ne puissent être accessibles par ces tiers.

Réclamation et modération

Pour toute réclamation, il est possible de s'adresser, par écrit, à la mairie via l'adresse électronique qui vous sera indiqué par message privé, en indiquant le message concerné, le motif de la réclamation et en joignant toute pièce justificative. La mairie de Venizy s'engage à retirer tout message mis en

ligne par un des Utilisateurs s'il porte atteinte aux droits d'autrui, à l'ordre public et aux bonnes mœurs, tels que définis par la législation française applicable.

L'équipe de modération analysera le Contenu, ceci pouvant aboutir à un masquage.

Résiliation

La mairie de Venizy se réserve le droit de résilier définitivement, via le blacklisting de l'adresse IP, l'accès à cette page à toute personne qui ne respecterait pas les présentes Conditions Générales d'Utilisation.

RGPD

Charte de protection des données à caractère personnel

la Commune de VENIZY attache une grande importance à la protection et au respect de la vie privée et des données personnelles (« Données Personnelles ») des utilisateurs de son site internet (ci-après le « Site »).

la Commune de VENIZY s'engage à mettre en œuvre les mesures adéquates à la protection, la confidentialité et la sécurité des Données Personnelles conformément à la réglementation en vigueur en France et dans l'Union Européenne, en particulier au Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles UE 2016/679 du 27 avril 2016 et aux règles de droit national prises pour son application.

Les utilisateurs sont informés par la présente charte (la « Charte ») des pratiques et des traitements inhérents à la collecte et à l'utilisation des Données Personnelles par la Commune de VENIZY en tant que responsable de traitement.

En conséquence, la Commune de VENIZY invite les utilisateurs à lire attentivement le présent document pour connaître et comprendre les traitements relatifs aux Données Personnelles.

Il est précisé qu'en naviguant sur le Site, les utilisateurs acceptent la présente Charte ainsi que les conditions générales d'utilisation.

ARTICLE 1. DONNÉES PERSONNELLES COLLECTÉES

Les utilisateurs sont amenés à fournir leurs Données Personnelles sous format numérique lors de l'utilisation du Site.

1.1 Principes applicables à la collecte des Données Personnelles

De manière générale, les utilisateurs peuvent naviguer sur le Site sans qu'il soit forcément nécessaire de communiquer à la Commune de VENIZY des Données Personnelles.

la Commune de VENIZY collecte uniquement les Données Personnelles nécessaires à la réalisation des traitements qu'elle met en place et leur assure un haut niveau de protection. A ce titre, les traitements nécessitant la collecte de données sont les suivants :

- Répondre aux demandes de renseignements (formulaire de contact pour des demandes de visite, d'estimation, d'informations et/ou de photos supplémentaires d'un bien) ;

Exécuter un mandat confié par les utilisateurs ;

- Envoyer des lettres d'information (« Infolettres »), des emails d'alerte informatifs

En ce cas, les informations personnelles collectées auprès des utilisateurs sont : (i) Nom(s), (ii) Prénom(s), (iii) Adresse e-mail, (iv) Numéro de téléphone.

ensuite conservées le temps nécessaire à l'accomplissement de la requête des utilisateurs. A défaut de réalisation concrète, elles sont supprimées dans les délais recommandés par la CNIL, soit au bout

de trois ans à compter de leur collecte par le Site sous réserve des possibilités et obligations légales en matière d'archivage, d'obligations de conservation de certaines données et/ou d'anonymisation.

1.2 Informations de navigation des utilisateurs du Site

Lors de l'utilisation du Site ou de certains services liés au Site, certaines données sont recueillies de manière automatique telles que : (i) adresse IP, (ii) référence du logiciel de navigation utilisé, (iii) données de navigation (date, heure, contenu consulté, termes de recherche utilisés, etc.), (iv) références du système d'exploitation.

Parmi les technologies utilisées pour recueillir ces informations, la Commune de VENIZY peut avoir recours à des sessions « php » qui stockent les données de chaque utilisateur en utilisant un identifiant de session unique. Ces sessions php conservent les données en mémoire uniquement le temps de navigation des utilisateurs.

Les données collectées lors de la navigation sont ainsi supprimées au moment où le navigateur de l'utilisateur se ferme, ou, le cas échéant, dans un délai de treize mois maximum à compter de leur collecte.

ARTICLE 2. BASE LÉGALE DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Les Données Personnelles sont traitées par la Commune de VENIZY dans les cas autorisés par la réglementation en vigueur et dans les conditions suivantes :

- Obtention d'un consentement libre, spécifique, éclairé et univoque des utilisateurs au traitement de leurs Données Personnelles (il est précisé que pour les mineurs de moins de 18 ans, le consentement doit être donné par le représentant légal) ;
- Collecte de Données Personnelles nécessaires à l'exécution de la demande des utilisateurs ;
- Respect des obligations légales et/ou réglementaires s'imposant à la Commune de VENIZY (tel que la lutte contre la fraude et la corruption) ;
- Protection des intérêts légitimes de la Commune de VENIZY (tels que la protection de la sécurité de son réseau informatique).

ARTICLE 3. DESTINATAIRES DES DONNÉES PERSONNELLES COLLECTÉES

Seul le personnel habilité de la Commune de VENIZY peut avoir accès aux Données Personnelles collectées et être amené à les traiter, sans préjudice de leur éventuelle transmission aux organes chargés d'une mission de contrôle ou d'inspection conformément à la législation et/ou à la réglementation en vigueur ou aux fins de répondre à une décision judiciaire ou administrative.

Le personnel habilité est soumis à une obligation de discrétion.

la Commune de VENIZY s'engage à ne pas commercialiser auprès de tiers les Données Personnelles collectées.

ARTICLE 4. TRANSFERT DE DONNÉES PERSONNELLES

Les Données Personnelles collectées auprès des utilisateurs du Site sont exclusivement conservées en France et ne sont pas transférées en dehors de l'Union Européenne.

En cas de recours à des affiliés ou à des prestataires situés en dehors de l'Union européenne, la Commune de VENIZY s'engage à vérifier que des mesures appropriées ont été mises en place afin que les Données Personnelles des utilisateurs bénéficient d'un niveau de protection adéquat.

ARTICLE 5. SÉCURITÉ DES DONNÉES

la Commune de VENIZY collecte et traite les Données Personnelles des utilisateurs avec la plus grande confidentialité et dans le respect des lois applicables. Les utilisateurs sont protégés contre les accès, modifications, divulgations ou destructions non autorisés de leurs Données Personnelles.

Lorsque la divulgation de Données Personnelles à des tiers est nécessaire et autorisée, la Commune de VENIZY s'assure que ces tiers garantissent aux Données Personnelles concernées le même niveau

de protection que celui leur étant offert par la Commune de VENIZY, et exige des garanties contractuelles afin que les Données Personnelles soient exclusivement traitées pour les finalités acceptées par les utilisateurs, avec la confidentialité et la sécurité requises (notamment grâce à des clauses type de la Commission européenne, des Règles internes d'entreprise (« BCR ») ou le Bouclier de protection des données mis en place entre l'Union européenne et les Etats-Unis d'Amérique). la Commune de VENIZY met en place des mesures techniques et organisationnelles pour assurer que la conservation des Données Personnelles est sécurisée et ce, pendant la durée nécessaire à l'exercice des finalités poursuivies.

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait qu'aucune technologie de transmission ou de stockage n'est totalement infaillible.

Aussi, en cas d'atteinte avérée aux Données Personnelles susceptible d'engendrer un risque élevé pour les droits et libertés des utilisateurs, la Commune de VENIZY informera l'autorité de contrôle compétente de cette violation selon les modalités prévues par la réglementation applicable.

Il appartient aux utilisateurs de faire preuve de prudence pour empêcher tout accès non autorisé à leurs Données Personnelles et notamment à leurs terminaux informatiques et numériques (ordinateur, smartphone, tablette en particulier).

ARTICLE 6. LIENS VERS D'AUTRES SITES INTERNET

Le Site peut occasionnellement contenir des liens vers des sites de partenaires ou de sociétés tierces qui ont leur propre charte de protection des données.

la Commune de VENIZY n'exerce aucun contrôle sur le contenu de ces sites et décline toute responsabilité quant à l'utilisation faite des informations collectées lorsque les utilisateurs cliquent sur ces liens.

la Commune de VENIZY invite en conséquence les utilisateurs à prendre connaissance des politiques de protection des données mises en œuvre par les éditeurs de ces sites avant de leur transmettre de quelconques informations nominatives les concernant.

ARTICLE 7. DROITS DES UTILISATEURS

Il est rappelé que les utilisateurs disposent des droits suivants, sous réserve des limitations prévues par la législation en vigueur :

7.1. Droit d'information sur le traitement des Données Personnelles

La Commune de VENIZY s'engage à déployer ses meilleurs efforts pour délivrer une information concise, transparente et accessible sur les conditions de traitement des Données Personnelles des utilisateurs.

7.2. Droit d'accès aux Données Personnelles

Chaque utilisateur peut accéder aux Données Personnelles faisant l'objet d'un traitement par la Commune de VENIZY et dispose du droit d'en recevoir une copie sous forme électronique (pour toute copie supplémentaire, la Commune de VENIZY sera en droit d'exiger le règlement de frais basés sur les coûts administratifs occasionnés).

7.3. Droit d'effacement (« droit à l'oubli ») et de rectification des Données Personnelles

Chaque utilisateur dispose du droit de demander la suppression et/ou la rectification des Données Personnelles le concernant lorsque celles-ci sont erronées ou obsolètes.

Il est précisé que la Commune de VENIZY pourra conserver certaines Données Personnelles lorsque la loi le lui imposera ou en cas de motif légitime.

7.4. Droit d'opposition

Les utilisateurs peuvent s'opposer à tout moment pour des motifs légitimes :
à l'utilisation de leurs Données Personnelles à des fins de marketing direct ou
à la réutilisation de leurs Données Personnelles pour des traitements différents que ceux consentis, sauf en cas d'exécution par la Commune de VENIZY de l'une de ses obligations légales.

7.5. Droit à la limitation des traitements des Données Personnelles

Les utilisateurs disposent du droit de demander que les traitements effectués sur leurs Données Personnelles soient limités à ce qui est nécessaire. Ce droit est applicable seulement :

- si l'utilisateur conteste l'exactitude de ses Données Personnelles ;
- si l'utilisateur peut établir que le traitement de ses Données Personnelles est illicite et demande une limitation de leur utilisation plutôt qu'un effacement ;
- si la Commune de VENIZY n'a plus besoin des Données Personnelles de l'utilisateur mais que celles-ci sont encore nécessaires à l'utilisateur pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice ;
- si l'utilisateur s'oppose au traitement fondé sur l'intérêt légitime du responsable de traitement, pendant la vérification portant sur le point de savoir si les motifs légitimes poursuivis par le responsable de traitement prévalent sur ceux de l'utilisateur.

7.6. Droit de réclamation auprès d'une autorité de contrôle

Si les utilisateurs estiment que les efforts mis en œuvre par la Commune de VENIZY pour préserver la confidentialité des Données Personnelles ne garantissent pas le respect de leurs droits, ils ont la possibilité d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente (CNIL ou toute autre autorité mentionnée sur la liste disponible auprès de la Commission européenne).

7.7. Droit à la portabilité des Données Personnelles

Les utilisateurs sont titulaires d'un droit à la portabilité de leurs données, les autorisant à obtenir de la Commune de VENIZY leurs Données Personnelles dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par la machine et à demander que ces Données Personnelles soient transmises à un autre responsable du traitement.

7.8. Droit de décider du sort des Données Personnelles après la mort

Les utilisateurs ont également le droit d'organiser le sort de leurs Données Personnelles après leur mort par l'adoption de directives générales ou particulières que la Commune de VENIZY s'engage à respecter.

En l'absence de telles directives, la Commune de VENIZY reconnaît aux héritiers la possibilité d'exercer certains droits, en particulier le droit d'accès s'il est nécessaire pour le règlement de la succession du défunt et le droit d'opposition.

7.9. Conditions d'exercice des droits

Pour exercer leurs droits, les utilisateurs sont invités à bien vouloir se rapprocher du Délégué à la Protection des Données Personnelles de la Commune de VENIZY selon les modalités décrites à l'article 10.

Il est précisé que pour les aider dans l'exercice de leurs droits, la CNIL met à leur disposition sur son site internet des modèles de courriers (www.cnil.fr).

Avant de traiter la(es) demande(s) des utilisateurs, la Commune de VENIZY pourra vérifier leur identité en leur demandant un justificatif d'identité.

Le Délégué à la Protection des Données Personnelles répondra à leur(s) demande(s) dans les meilleurs délais et en tout état de cause un (1) mois à compter de la justification d'identité.

Au besoin, ce délai pourra être prolongé de deux (2) mois supplémentaires compte tenu de la complexité et du nombre de demandes, la Commune de VENIZY s'engageant alors à informer les utilisateurs de la prolongation et des motifs du report.

ARTICLE 8. MODIFICATION DE LA CHARTE DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

la Commune de VENIZY se réserve le droit d'apporter, à tout moment, des modifications à la présente Charte de protection des Données Personnelles afin de respecter les évolutions législatives et réglementaires et/ou d'améliorer sa politique de traitement et de protection des Données Personnelles.

En cas de modification, une nouvelle version sera actualisée et mise en ligne avec la date de « Dernière mise à jour ».

ARTICLE 9. DROIT APPLICABLE ET TRIBUNAL COMPETENT

La présente Charte est soumise au droit français, en ce compris les dispositions applicables aux règles de Droit international privé.

À DÉFAUT D'ACCORD AMIABLE, LA COMPÉTENCE EST DONNÉE AUX TRIBUNAUX DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE PARIS NONOBTANT PLURALITÉ DE DÉFENDEURS ET/OU APPEL EN GARANTIE POUR CONNAITRE DE TOUT LITIGE RELATIF À L'UTILISATION DU SITE ET/OU À LA VALIDITÉ, L'EXÉCUTION ET L'INTERPRÉTATION DES PRÉSENTES CGU.

ARTICLE 10. CONTACT

Pour toute question relative à la présente Charte aux fins de rectification, de complément ou de mise à jour, les utilisateurs sont invités à contacter la Commune de VENIZY:

en adressant un email au Délégué à la Protection des Données à l'adresse contact@venizy.fr

ou en adressant un courrier à l'adresse suivante : la Commune de VENIZY **89210**